



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

ETAT MAJOR
INTERMINISTÉRIEL DE
ZONE

BUREAU DE LA
SÉCURITÉ CIVILE

N° 2018 / 127

Cayenne, le 27 mars 2018

Le préfet de la région Guyane

à

destinataires *in fine*

Objet : compte rendu de séance de la commission départementale des risques majeurs du 08 mars 2018 .

Le présent compte-rendu n'a pas vocation à reprendre l'ensemble des éléments présentés en séance, maisse contentera d'en faire un résumé et de consigner les remarques et questions des participants. Le diaporama présenté en séance est transmis aux membres de la commission par courrier électronique.

Monsieur Olivier GINEZ, Sous-Préfet et Directeur de Cabinet du préfet de la région Guyane ouvre la séance à 09h50, après avoir constaté que le quorum est atteint.

Il rappelle les grandes catastrophes mondiales qui sont survenues durant l'année 2017 ainsi qu'au début 2018. Aucun pays n'est épargné ! D'où l'importance d'une prise de conscience locale.

Plus de 72 % de la population est concernée par au moins un risque majeur. Par conséquent, il est urgent que tous les acteurs s'inscrivent dans une démarche de diffusion de la connaissance au grand public. Ceci dans un souci commun de sauvegarde des citoyens, de protection de l'environnement et de préservation des biens.

Monsieur Didier RENARD, Directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane présente l'ordre du jour de la séance :

- Introduction à la CDRNM
- Bilan des actions suivies en 2016/2017 et perspectives pour 2018
- Bilan de l'utilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)
- Bilan 2016-2017 des catastrophes naturelles
- Exposés et débats sur les dossiers suivants :

- Partie I – L'information de la population

- Point sur la mise à jour de l'information aux acquéreurs et aux locataires ;
- Bilan des actions publiques menées toute l'année ;
- Présentation des plateformes d'information en ligne.

État d'avancement des PCS (plans communaux de sauvegarde) et des DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) ;

- Partie II – Les perspectives

Les Plans de prévention des risques naturels (PPRN) point de situation et prévisions de mise en œuvre 2018 – 2^e cycle de la directive inondation ;

Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI), Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) ;

Actions en matière de plans particuliers de mises en sûreté (PPMS)

- Questions diverses

I – Les missions et le fonctionnement de la commission

Mme Nicaise RENE (DEAL) présente le rôle de la CDRNM et son fonctionnement. La commission est une instance de concertation sur les risques naturels. Elle est également informée annuellement des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et de l'utilisation du fonds Barnier.

Mme RENE (DEAL) rappelle ensuite la composition de la commission et son fonctionnement tels que précisés dans l'arrêté préfectoral de création.

II – Bilan des actions suivies en 2017

Mme Aurélie LOTTE (DEAL) présente les grandes dossiers liés à la prévention des risques, mis en œuvre durant l'année 2017.

- Le risque inondation avec la poursuite :

- * des actions inscrites dans la Directive Inondation, sur le territoire de l'île de Cayenne,
- * des travaux liés au transfert de la compétence GEMAPI.

- l'habitat informel sur le mont Baduel :

- * Récapitulatif des actions engagées lors des phases d'évacuation des zones à risques,
- * Présentation des zones concernées et du nombre de bâti démoli.

- l'observatoire du littoral :

- * Les actions réalisées par l'observatoire de la dynamique côtière,
- * les actions de la DEAL sur le dossier du littoral,
- * les informations à venir.

M. le Colonel Felix ANTENOR-HABAZAC (SDIS) présente la campagne « feux de végétation » de 2017 et fait un comparatif avec celle de 2016. Les conditions météorologiques de 2017 ont été défavorables à l'éclosion et à la propagation d'incendies de végétation. Les chiffres de 2017 sont de bons résultats. Il rappelle les grandes lignes de cette campagne et détaille les moyens du SDIS de Guyane qui mériteraient d'être renforcés.

Mme Nicaise RENE (DEAL) présente :

- **le bilan de l'utilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)**, après avoir expliqué les grandes lignes concernant ce fonds. Depuis 2013, les collectivités se sont appropriées le fonds. En 2017 la grosse opération d'évacuation de l'habitat informel a nécessité des fonds dépassant le million, d'où la plus grande utilisation qui apparaît sur le diagramme.

Mme RENE présente les opérations en cours d'achèvement. Elle fait savoir au représentant de la CACL qu'elle est toujours dans l'attente de la demande de versement de subvention pour les travaux de la crique Fouillée.

M. Roger ARON (CACL) indique qu'il fera le nécessaire auprès de ses services pour que ce dossier soit clôturé.

- le **bilan des arrêtés de catastrophes naturelles** pris sur le territoire.
Depuis 2013, aucun arrêté n'a été pris.

III – Présentation des actions liées à l'information préventive

Mme Nicaise RENE (DEAL) rappelle la définition de l'information préventive, les niveaux de responsabilité sur le territoire ainsi que les différents documents qui permettent la diffusion de la connaissance des risques et les comportements à adopter.

Mme Nicaise RENE (DEAL) aborde les points suivants :

* **l'information acquéreur / locataire**, en rappelant l'obligation d'informer l'acquéreur sur la position du bien face aux risques naturels ainsi que sur le détail des sinistres subis par le bien.

* **les documents communaux (PCS / DICRIM)**

Toute commune couverte par un plan de prévention des risques (PPR) et/ou un plan particulier d'intervention doit obligatoirement élaborer son plan communal de sauvegarde (PCS) et son document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Un état des lieux pour la Guyane a été exposé.

L'accompagnement des communes dans la réalisation de ces documents, proposé par la DEAL, l'EMIZ et le SDIS a été présenté.

* **les différentes actions entreprises durant l'année :**

- auprès des scolaires (concours jeunes, formation dans les classes...)
- auprès des professionnels de l'immobilier (formation IAL)
- auprès du public (salon habitat, contes bibliothèque, film au ciné Eldorado...)

Mme Aurélie LOTTE (DEAL) présente **les plateformes d'information en ligne :**

- * sur le site de la DEAL Guyane,
- * sur le site Géoguyane.

Questions en rapport avec les feux de végétation

M. Jean-Joel DECHESNE (Rectorat), aimerait savoir si le FPRNM peut servir à l'achat d'un Canadair.

M. le Colonel Felix ANTENOR-HABAZAC (SDIS) indique que lors de son précédent poste à la Réunion, effectivement le prêt de Dash se faisait auprès du ministère. Cela était possible dans la mesure où la saison sèche des deux territoires ne correspondent pas. Pour la Guyane, les saisons sèches correspondent, donc le matériel est mobilisé en priorité pour les besoins dans l'Hexagone.

Questions en rapport avec le mont Baduel

M. Guy FREDERIC (UD CLCV), attire l'attention sur le devenir des familles évacuées qui s'installent sur d'autres monts tout autant à risques. Il veut aussi savoir quelle solidarité pourrait être mise en place entre

communes pour faire face à cette prolifération de l'habitat informel. Il demande des précisions quant aux sommes non utilisées du FPRNM ; Il indique que démolir coûte plus cher que d'empêcher ces constructions illicites.

Concernant la diffusion de l'information, il soutient qu'il faut d'abord passer par les enfants. Formons l'enfant qui à son tour va former ses parents.

Mme RENE (DEAL) lui répond que certaines familles ne se sont pas présentées lors du recensement mis en œuvre pour le relogement pris en charge dans le cadre de l'opération.

Les sommes inscrites sur le FPRNM et non utilisées feront l'objet très bientôt de liquidation comptable, dès réception des facturations.

Elle rappelle que le travail auprès des enfants est fait et continue de se faire, par exemple à travers les formations que la DEAL dispense aux classes participantes au concours jeunes.

M. Philippe KONG (Ville de Cayenne), a fait part du travail qui a été effectué par la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale mise en place par la ville de Cayenne, pour les évacuations du mont Baduel. Il rappelle que certaines familles ont effectivement refusé de se faire recenser. Il rappelle que le mont Baduel est sur le territoire de Cayenne alors que le mont du Tigre situé juste en face appartient à la commune de Rémire-Montjoly. Les mairies essaient de travailler ensemble mais le chantier est vaste.

M. Didier RENARD (DEAL) approuve le fait que les coûts de démolition seront toujours plus élevés que les actions mises en œuvre pour empêcher la construction d'habitat informel.

Questions en rapport avec l'information préventive

Mme Christelle SABAJO-HILAIRE (Mairie de Sinnamary) intervient sur la mise en place du PCS. Elle rappelle que la plus grosse part d'élaboration du PCS concerne les exercices pour tester les procédures rédigées. L'exercice en situation réelle fait ressortir tout ce qu'il faut améliorer dans la procédure mise en place.

Mme Christelle GALLIOT (Rectorat) approuve ce qu'indique Mme SABAJO-HILAIRE et signale qu'aucun PCS ne peut être validé s'il n'y a pas eu un exercice de simulation.

M. Le Colonel Felix ANTENOR-HABAZAC (SDIS) rappelle que l'information de la population est le point à prioriser dans les actions de prévention.

M. Guy FREDERIC (UD CLCV), indique qu'il y a un déficit au niveau de la communication. Il faut faire la communication en fonction du profil des personnes concernées par le risque.

Mme RENE (DEAL) répond que la DEAL travaille déjà dans ce sens, en essayant de faire participer les jeunes dans la réalisation de documents en langues locales, qui pourraient être affichés en mairie.

Questions en rapport avec le risque mouvements de terrain et le risque industriel

M. Roger ARON (CACL) demande des explications sur le risque mouvement de terrain sur le site de Cotonnière Est, qui fait l'objet d'une opération SEMSAMAR.

M. Rodolphe RAYMOND (Mairie de Rémire-Montjoly) veut savoir si des études ont été lancées pour le mont

Mahury et ce qu'il en est de l'explosion récente ressentie à Dégrad des Cannes.

M. Didier RENARD (DEAL) répond que le risque zéro n'existe pas mais que des mesures sont prises pour sécuriser les cuves de stockage et limiter les effets en cas d'accident. Après investigations, il est certain que cette explosion n'a pas pour origine une infrastructure de la SARA ou d'EDF à Dégrad des Cannes. Pour l'instant, les investigations se poursuivent pour en trouver l'origine.

Mme Aurélie LOTTE (DEAL) indique que les monts sont à l'étude actuellement, dans le cadre de la révision du PPR mouvement de terrain. Une première phase d'étude a été réalisée sur la connaissance des aléas, mais

doit être complétée notamment sur les zones de propagation des glissements et les glissements de type grande ampleur.

Mme Laure VERNEYRE (BRGM) donne plus de précision quant au travail d'investigation qui est mené. Elle indique que le mont Mahury est particulier par rapport aux chutes de blocs qui peuvent y intervenir. L'étude est effectivement à compléter avec les zones de propagation, pour mettre en oeuvre l'analyse sur les enjeux exposés.

IV – Présentation des perspectives pour 2018

*** Les PPRN**

Mme Marie-Aude JEGO (DEAL) présente l'évolution des travaux de révision des PPRN. Elle rappelle les procédures de révision ainsi que l'objectif des PPRN. Un état des lieux est présenté.

Toutes les révisions en cours sont présentées par commune avec un détail sur l'état d'avancement.

Questions :

M. Romain PINAUD (EPFAG) demande où en sont les études sur Kourou et Macouria.

Mme Aurélie LOTTE (DEAL) répond que les cartes d'aléa sont en cours d'élaboration. Concernant Kourou, des échanges ont eu lieu entre DEAL et EPFA sur l'opération des Roches gravées, une version provisoire des résultats ayant été transmise. Elle précise que la révision des cartes sur les communes de l'île de Cayenne s'appuie sur les cartes du TRI, déjà utilisée.

Mme Marie-Aude JEGO (DEAL) signale que la DEAL ne peut transmettre que les éléments qu'elle a en sa possession, à savoir des versions de travail uniquement.

M. Christophe DACHARY (CCOG) aimerait que la CCOG soit associée aux réunions de mise en place du PPR de Saint-Laurent-du-Maroni. Il se rend compte que les mairies du fleuve devraient être mieux informées quant aux PPRN.

M. Didier RENARD (DEAL) indique qu'effectivement un vrai travail pédagogique sera entrepris auprès des mairies du fleuve pour leur expliquer les droits et obligation de la commune, face à l'assujettissement de la commune à un PPRN.

Mme LOTTE Aurélie (DEAL) répond que la mise en place d'un PPR est une compétence de l'État. La CCOG fait partie des organismes consultés et sera associée aux réunions de concertation.

*** La Directive inondation - la SLGRI – La GEMAPI**

Mme Aurélie LOTTE (DEAL) présente les perspectives de travail sur la Directive inondation et la SLGRI. La mise à jour de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) est exposée.

Elle présente le transfert de la compétence GEMAPI aux collectivités, et la prestation en cours pour la réalisation des état des lieux et les édifications de recommandations.

Questions:

M. Christophe DACHARY (CCOG) signale que la compétence GEMAPI leur sera transférée très bientôt (2020) et qu'il aimerait une rencontre avec les services de la DEAL.

Mme LOTTE (DEAL) informe que le bureau d'étude finalise actuellement son rapport et que d'ici juin, une restitution sera présentée aux collectivités.

M. Guy FREDERIC (UD CLCV), aimerait savoir combien de sites SEVESO sont présents sur le territoire.

M. Didier RENARD (DEAL) répond qu'il existe 18 sites sur le département, surtout sur la commune de Kourou (Centre spatial guyanais). Concernant l'impact de ces zones sur la population, la réglementation est très stricte et toutes les précautions nécessaires sont prises.

*** Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS)**

Mme Christelle GALLIOT (Rectorat) fait un état des lieux des plans particuliers de mise en sûreté en Guyane. Elle rappelle les grandes lignes de ce plan, ainsi que les difficultés de mise en œuvre dans le département. Actuellement peu de PPMS prennent en compte les risques naturels, puisque ces documents se sont d'abord concentrés sur les menaces d'attentat et d'intrusion. Les risques naturels et technologiques seront intégrés lors de la révision de ces documents.

Elle signale le travail fait par les formateurs de formateurs, et présente l'action « Raconte-moi les risques », qui permet de diffuser l'information préventive dans les écoles.

M. Didier RENARD (DEAL) clôt la séance à 12h30.

Liste des participants

- Préfecture	M. Olivier GINEZ
- DEAL	M. Didier RENARD Mme Aurélie LOTTE Mme Marie-Aude JEGO Mme Nicaise RENE
- BRGM	Mme Laure VERNEYRE
- ARS	Mme Michele HO-A-CHUCK
- Rectorat	Mme Christelle GALLIOT Mme Melissa CANEVAL M. Jean Joel DECHESNE
- SDIS	M. Félix ANTENOR-HABAZAC M. Gilles GALLIOT M. Frédéric WEINUM
- METEO	M. Yves CLEMENCEAU
- EPFAG	M. Romain PINAUD
- ONF	Mme Aurélie BOCQUET
- CTG	M. Sylvio POLONIE
- CACL	M. Roger ARON
- CCOG	M. Christophe DACHARY
- CCDS	Mme Aurélie BILLARD
- RSMA	M. Marc ROUJOLLE
Mairies	
* Cayenne	M. Philippe KONG M. Eric VERNET
* Mana	M. Gustave MARCELLON
* Matoury	Mme Aurélie BRENA
* Rémire	M. Raymond RODOLPHE
* Roura	M. Eddy MICHEL M. Julius LEHACAUT
* Sinnamary	Mme SABAYO HILAIRE Christelle
Union des consommateurs CLCV	Mme Renée VALCIN-PERLET M. Guy FREDERIC

Absents excusés

- Le Président du comité de l'eau et de la biodiversité en Guyane
- Le Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Guyane
- Le Directeur de la direction des finances publiques
- Le Président de l'ordre des architectes de Guyane
- Le Président de la chambre des notaires
- Le Président de la chambre d'agriculture de la Guyane
- Le Président du conseil des assureurs de Guyane
- Le Président de la fédération Guyane nature environnement
- Le Président de la chambre des métiers de Guyane

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-préfet, directeur de cabinet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, directeur de cabinet



Olivier GINEZ

Olivier GINEZ